

BAREME AGENCE

Carte professionnelle n° CPI 7702 2017 000 015 589 – 29 avenue Thiers 77000 MELUN – 01.64.39.64.39

TRANSACTION

Transaction d'immeubles (à usage d'habitation ou professionnel), terrain, fonds de commerce, divers :

De 0 € à 70 000 €	: forfait 5 500 € TTC
De 70 000 € à 100 000 €	: 8 % avec un maximum de 7250 € TTC
De 100 001 € à 150 000 €	: 7,25 % avec un maximum de 9 375 € TTC
De 150 001 € à 200 000 €	: 6,25 % avec un maximum de 11 500 € TTC
De 200 001 € à 250 000 €	: 5,75 % avec un maximum de 13 750 € TTC
De 250 001 € à 300 000 €	: 5,50 % avec un maximum de 15 750 € TTC
De 300 001 € à 400 000 €	: 5,25 % avec un maximum de 20 000 € TTC
De 400 001 € à 500 000 €	: 5 % avec un maximum de 22 500 € TTC
De 500 001 € à 1 000 000 €	: 4,50 % avec un maximum de 40 000 € TTC
De 1 000 001 € à au-delà	: 4 %

NB : Perception minimum 5 500 € TTC

GESTION

Honoraires à la charge exclusive du bailleur :

- **Gestion** (si plusieurs lots, étude personnalisée) : 8,16 % TTC des sommes encaissées
- **Assurance loyers impayés** : 3,10 % TTC des sommes quittancées (Garantie Assurances CHEVALIER).
- **Estimations, Expertises, Études Diverses** : au temps passé soit 180 € TTC
- **Demande de documents après résiliation du mandat de gérance ou de vente** : 50 € TTC

ACTES DE LOCATION

RECHERCHE LOCATIVE AVEC GESTION

HONORAIRES ÉTAT DES LIEUX : 3 € / m² + FRAIS D'ENTREMISE 30 €

HONORAIRES LOCATION (visite, constitution du dossier, rédaction de bail)

50 € TTC de frais de dossier pour constitution de permis de louer

ZONE TENDUE

De 0 à 39 m² 10 € / m²

De 40 à 59 m² 8 € / m²

De 60 à 99 m² 7 € / m²

ZONE NON TENDUE

De 0 à 59 m² 8 € / m²

De 60 à 99 m² 7 € / m²

De 100 m² et + 6 € / m²

ZONE TRES TENDUE

12 € / m²

RECHERCHE LOCATIVE SANS GESTION

HONORAIRES ÉTAT DES LIEUX : 3 € / m²

HONORAIRES LOCATION (visite, constitution de dossier, rédaction de bail) : 10 € / m²

50 € TTC de frais de dossier pour constitution des diagnostics et constitution de permis de louer

FRAIS D'ENTREMISE 30 € **

Locaux à usage d'habitation : (*à la charge du bailleur et du preneur, chacun pour moitié*)

Loyer principal = 15% du loyer annuel (avec gestion) et 20 % du loyer annuel (sans gestion)

Honoraires réduits (sans la recherche locative)

- moins 50% du tarif ci-dessus (du studio au T3)
- moins 35% du tarif ci-dessus (du T4 et au-delà y compris les maisons)

Honoraires en sus pour les lots sans gestion (établissement des diagnostics)

- 50 € TTC en sus du tarif ci-dessus

Locaux à usage professionnel et habitation secondaire : (*à la charge du preneur*)

15 % du loyer annuel

Locaux à usage commercial : (*à la charge du preneur*)

10 % HT du loyer annuel